

# SAUVONS LA FORET VALBONNAISE

## La lettre aux adhérents et donateurs

- 5 -



28 octobre 2017

27 octobre 2017 - Change.org

MISE À JOUR SUR LA PÉTITION

## LA MUNICIPALITÉ DILAPIDE LE PATRIMOINE VALBONNAIS !



Sauvons La FORET VALBONNAISE  
Valbonne, France



27 OCT. 2017 — BOURELLES : UN CADEAU D'UNE DIZAIN DE MILLIONS ! COMMENT LA MUNICIPALITÉ DILAPIDE LE PATRIMOINE VALBONNAIS !

La municipalité de Valbonne DÉPENSE SANS COMPTER POUR SES PROJETS SURDIMENSIONNÉS, AU MÉPRIS DE L'INTÉRÊT DES VALBONNAIS ET DES RÈGLES D'URBANISME.

1) La municipalité FAIT UN CADEAU D'UNE DIZAIN DE MILLIONS au détriment des habitants : dans la promesse de vente au constructeur, les TERRAINS RENDUS CONSTRUCTIBLES sont vendus par la mairie AU PRIX DE 91 EUROS LE M2 ALORS QUE LA VALEUR DE MARCHÉ SE SITUE ENTRE 200 EUROS ET 350 EUROS LE M2, ET CECI POUR 65 380 M2!

La règle générale interdit normalement de vendre un bien à un prix inférieur à la valeur du marché mais des réductions peuvent être motivées par un soi-disant « intérêt général » !

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL EST-IL DE DÉTRUIRE 7 HECTARES DE FORET ET UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE ?

2) En 2017 elle engage des dépenses de 730 738 EUROS à la place du constructeur pour ce projet AVANT MÊME D'AVOIR MODIFIÉ LE PLAN LOCAL D'URBANISME ET ACCORDE LE PERMIS DE CONSTRUIRE

3) Elle octroie UN CONTRAT D'INSTALLATION DE RÉSEAU D'EAU DE 250 000 EUROS, AU MÉPRIS DES RÈGLES D'URBANISME, AVANT D'AVOIR CLASSE LES TERRAINS EN ZONE CONSTRUCTIBLE ET EN GÉNÉRANT DES EMBOUTEILLAGES MONSTRES...

IL EST POSSIBLE DE S'OPPOSER A CES PROJETS DEVANT LES TRIBUNAUX SI VOUS NOUS AIDEZ PAR VOTRE CONTRIBUTION, SI MODESTE SOIT-ELLE.

AIDEZ L'ASSOCIATION "Sauvons La Foret Valbonnaise" A ARRÊTER CE PROJET EN COTISANT SUR SLFV.ORG

\*\*\*